

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1603 du Mercredi 9 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTÉ

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



ÉDITORIAL D'EL DJEICH



**FACE AUX ÉPREUVES,
LE PEUPLE FAIT BLOC**

P. 16

INCENDIES DE FORÊT



**QUATRE SUSPECTS DERRIÈRE
LES BARREAUX**

P. 7

SANTÉ - MAGAZINE



**MANQUE D'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN
CETTE VITAMINE ESSENTIELLE
POURRAIT TOUT CHANGER**

P. 13



PRISON DE TANEZROUFT

LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, au siège de la Présidence de la République à Alger, une réunion de travail consacrée au suivi du projet de transformation de la caserne militaire de Tanezrouft, dans le Grand Sud, en établissement pénitentiaire.

P. 16

NUMÉRISATION DE L'ADMINISTRATION

L'ALGÉRIE À L'HEURE DU TOUT-NUMÉRIQUE



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de la numérisation de l'administration l'un des chantiers structurants de la modernisation de l'État, avec l'objectif de rompre progressivement avec les lourdeurs bureaucratiques, de renforcer la transparence et de rapprocher le service public du citoyen et de l'entreprise.

Pp. 3,4,5 et 6

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

FORMULE "MOURABAHA" DE LA BNA

FINANCEMENT DE 90% POUR L'OCTROI D'UN VÉHICULE

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé le lancement de son offre « Mourabaha automobile », destinée à l'acquisition de véhicules neufs assemblés ou fabriqués en Algérie, selon une formule de financement conforme aux préceptes de la finance islamique.

Cette formule repose sur l'achat du véhicule par la banque auprès du concessionnaire, avant sa revente au client moyennant une marge bénéficiaire convenue

entre les deux parties. La banque précise que le traitement des demandes de financement ne dépasse pas cinq jours, tandis que le financement peut couvrir jusqu'à 90 % du prix du véhicule, avec des mensualités déterminées à l'avance. L'offre permet également d'augmenter le montant du financement en intégrant le salaire ou les revenus d'un partenaire, qu'il s'agisse du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant au premier degré.



BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL PLUS DE 2.514 MILLIARDS DA DE CRÉDITS AU PREMIER SEMESTRE 2026

La Banque de développement local (BDL) a financé ses clients à hauteur de plus de 2.514 milliards de dinars au 30 juin 2026, dont 1.019 milliards de DA destinés à l'investissement, a indiqué son PDG, Mustapha Ferfera. Lors de l'Assemblée générale ordinaire de la BDL, M. Ferfera a souligné que ces résultats témoignent de la vitalité commerciale de l'établissement et de sa capacité à mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'investissement et à l'accompagnement de l'ensemble de sa clientèle, des entreprises aux particuliers. Sur la même période, la BDL a enregistré un bilan dépassant 2.397 milliards de DA, des dépôts de la clientèle supérieurs à 1.930 milliards de DA, ainsi qu'un produit net bancaire



de près de 42 milliards de DA. Selon son dirigeant, la banque entend désormais accélérer la collecte de l'épargne et le financement de l'économie, tout en poursuivant la consolidation de ses ratios financiers et de sa rentabilité commerciale. Le responsable a également insisté sur l'accélération de la digitalisation, la modernisation des moyens de paiement et l'amélioration de la qualité

du service client. Il a estimé que la BDL dispose de tous les atouts nécessaires pour optimiser ses performances et inscrire ses résultats dans la durée. L'Assemblée générale ordinaire de la BDL, cotée sur le marché principal de la Bourse d'Alger depuis mars 2025, s'est tenue en présence de Hadj Mohamed Seba, directeur général du Trésor et de la Comptabilité, ainsi que de l'ensemble des

actionnaires institutionnels et privés de la banque. Lors de cette réunion, les participants ont approuvé la fusion des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général au sein d'un poste unique de PDG, afin d'optimiser la gouvernance et de l'adapter au nouveau statut de la banque. Ils ont également approuvé la désignation des commissaires aux comptes pour la période 2026-2028. À travers le renforcement de sa gouvernance, l'accélération de sa transformation numérique et le soutien accru au financement de l'investissement, la BDL entend ainsi consolider son rôle dans le financement de l'économie nationale et poursuivre sa trajectoire de modernisation.

Zineb Bouzid

LPP À ALGER LES ACTES DE PROPRIÉTÉ PRÊTS À ÊTRE SIGNÉS



L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé dans un communiqué, publié lundi dernier, que les actes de propriété définitifs des souscripteurs au programme de Logement promotionnel public (LPP) dans la wilaya d'Alger ont été établis et sont désormais prêts à être signés auprès des notaires désignés. Les souscripteurs concernés sont ainsi invités à se présenter auprès de l'étude notariale qui leur a été désignée afin de procéder à la signature de leur acte de propriété. L'opération concerne plusieurs projets répartis à travers différentes communes de la wilaya, notamment Rahmania, Aïn Benian, Ouled Fayet, Sidi Abdallah, Zéralda, Rouiba, Bordj El Kiffan, Bordj El Bahri, Aïn Taya, Réghaïa et Heuraoua. Parmi les programmes concernés figurent les projets de 108 logements à Rahmania, 288 et 84 logements à Jnane Nouar El Louz à Aïn Benian, 476 logements à Makouda à Aïn Benian, 432 et 662 logements à Ouled Fayet, ainsi que 1.200 logements à Sidi Abdallah (35Q) et 1.067 logements à Sidi Abdallah (10Q). Sont également concernés plusieurs projets à Rouiba, Bordj El Kiffan, Bordj El Bahri, Aïn Taya, Réghaïa et Heuraoua, pour un total de plusieurs milliers de logements. L'ENPI précise qu'un calendrier relatif aux autres quartiers sera établi prochainement, en fonction de l'état de préparation de leurs actes de propriété. Pour toute information complémentaire, les souscripteurs sont invités à se rapprocher de la direction régionale ou de la direction des projets concernée.

APRÈS LES INCENDIES À BÉJAÏA COMPLÈTE DISPONIBILITÉ DES SERVICES POSTAUX ET FINANCIERS

L'opération de prise en charge des citoyens sinistrés par les derniers incendies de forêt se poursuit dans la wilaya de Béjaïa à travers la garantie de la disponibilité des différents services postaux et financiers au niveau des villages et communes touchés, a-t-on appris lundi dernier auprès des services de la wilaya. Ces derniers ont précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts des pouvoirs publics visant à prendre en charge les sinistrés des incendies de forêt ayant touché plusieurs communes de la wilaya, et ce, à travers la garantie de la continuité des différents services essentiels au profit des citoyens des zones affectées. La

même source a ajouté qu'un bureau de poste mobile relevant d'Algérie Poste a été mobilisé afin d'assurer les services postaux et financiers aux citoyens des zones sinistrées, notamment au village Tizi Ahmed de la commune de Tichy, ainsi que dans la commune de Darguina et la région de Bordj Mira, commune de Taskriout. Cette opération permet d'assurer la continuité du service et de le rapprocher des citoyens sinistrés, notamment au regard des dégâts occasionnés à certaines infrastructures et installations publiques par les incendies, a-t-on ajouté.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

NUMÉRISATION DE L'ADMINISTRATION

L'ALGÉRIE À L'HEURE DU TOUT-NUMÉRIQUE

De l'état civil à l'énergie, de la formation professionnelle au commerce extérieur, jusqu'aux travaux publics, l'Algérie accélère sa transformation numérique. En quelques années, le pays est progressivement passé d'une multiplication de plateformes sectorielles à la construction d'un écosystème numérique destiné à transformer en profondeur la relation entre l'administration, le citoyen et l'entreprise.



Au cœur de cette mutation figure Dzair Digital Services, le portail national des services numériques gouvernementaux, appelé à devenir progressivement un point d'accès commun à un nombre croissant de prestations publiques. L'ambition est double : simplifier les démarches quotidiennes et moderniser le fonctionnement de l'État grâce à l'interconnexion des administrations et au partage sécurisé des données. Derrière cette accélération, il y a surtout une volonté politique affichée au plus haut niveau de l'État. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de la numérisation de l'administration l'un des chantiers structurants de la modernisation de l'État, avec l'objectif de rompre progressivement avec les lourdeurs bureaucratiques, de renforcer la transparence et de rapprocher le service public du citoyen et de l'entreprise.

Le chef de l'État a également accordé une attention particulière à la mise en place d'un système numérique intégré, allant au-delà de la simple dématérialisation des documents. La création du Haut-Commissariat à la numérisation puis la conception et le lancement de Dzair Digital Services s'inscrivent dans cette volonté de bâtir une administration interconnectée, capable de faire circuler les données entre les différents secteurs. Cette implication s'est particulièrement accélérée en 2026. Après le lancement du portail national, le Président Tebboune a, lors du Conseil des ministres du 12 juillet 2026, donné de nouvelles instructions pour élargir l'offre de services numériques et renforcer l'interopérabilité entre les secteurs. Il a notamment fixé un délai maximal d'un mois pour avancer dans l'interconnexion des administrations à travers l'exploitation du Centre national des données. Cette orientation donne au projet une dimension qui dépasse largement la création d'un simple portail électronique. Il s'agit de modifier progressivement le fonctionnement de l'administration, en faisant du numérique un outil de simplification, de circulation de l'information, de transparence, mais également de pilotage et de contrôle de l'action publique.

DE 2023 AU PORTAIL NATIONAL : LES ÉTAPES D'UN CHANTIER D'ÉTAT

La transformation numérique actuelle ne s'est pas construite en quelques mois. Une étape institutionnelle majeure a été

franchie le 6 septembre 2023 avec la création du Haut-Commissariat à la numérisation, chargé notamment de piloter la stratégie nationale et de coordonner les projets numériques à caractère intersectoriel. Cette étape traduit une évolution importante dans la manière d'aborder la transformation numérique. Il ne s'agit plus de développer uniquement des solutions propres à chaque ministère, mais de construire progressivement une architecture commune permettant aux différentes administrations de communiquer entre elles.

L'enjeu est celui de l'interopérabilité : faire en sorte que les systèmes d'information puissent échanger des données de manière sécurisée, afin d'éviter les doublons et de réduire les démarches imposées aux citoyens et aux entreprises.

Dzair Digital Services constitue la partie la plus visible de cette nouvelle architecture. Derrière le portail se trouvent plusieurs composantes destinées à accompagner cette transformation : infrastructures nationales de données, mécanismes d'échange sécurisé d'informations, identité numérique, gouvernance des données, cybersécurité et portefeuille électronique.

L'objectif est de faire évoluer progressivement la relation entre l'administration et l'utilisateur. Une démarche qui nécessitait hier plusieurs déplacements, des formulaires, des copies et des passages successifs auprès de différentes administrations doit pouvoir être réalisée demain depuis un espace numérique unique.

Mais avant d'être généralisé, le portail devait être testé dans des conditions réelles.

En mars et avril 2026, plus de 1.700 citoyens ont ainsi participé aux essais de terrain organisés dans le cadre du développement de Dzair Digital Services. Les expérimentations ont concerné sept secteurs ministériels et permis de tester différents aspects du dispositif, notamment l'accès aux services, l'authentification et le traitement des demandes.

La cybersécurité a également constitué une étape déterminante, le futur portail étant appelé à traiter des données administratives sensibles et à connecter progressivement plusieurs systèmes publics. En mai, les autorités annonçaient 52 services numériques pour la première phase. Lors de la campagne de sensibilisation organisée, en juillet, autour du lan-

cement du portail, 21 services étaient annoncés comme accessibles.

Le déploiement est donc conçu comme un processus progressif. Les services sont intégrés au fur et à mesure de leur préparation technique et de l'interconnexion des secteurs concernés.

Le projet franchit un nouveau cap durant l'été 2026. Le 21 juin, le portail national des services numériques est examiné en Conseil des ministres dans le cadre de sa mise en service. Puis, le 12 juillet, les orientations présidentielles viennent accélérer le processus avec la volonté d'élargir rapidement l'offre numérique et de renforcer les échanges entre administrations.

L'objectif devient alors clairement celui d'une administration capable de fonctionner comme un système intégré, et non plus comme une juxtaposition de services numériques indépendants.

QUAND LA DONNÉE DEVIENT UN OUTIL DE CONTRÔLE

La numérisation ne transforme cependant pas uniquement la manière dont le citoyen accède aux services publics. Elle modifie également la capacité de l'État à exploiter les données dont il dispose.

L'affaire révélée cette semaine par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations en fournit une illustration particulièrement significative.

Le traitement numérique des programmes prévisionnels d'importation pour le deuxième semestre 2026 a permis de faire ressortir des écarts jugés inhabituels entre la taille déclarée de certaines entreprises, leur nombre de salariés et les montants d'importation projetés.

Au total, 3.961 opérateurs économiques employant entre zéro et cinq salariés ont introduit des demandes d'importation représentant une valeur globale de 130,32 milliards de dollars.

Dans le détail, 149 opérateurs sans aucun salarié ont formulé des demandes d'importation d'une valeur totale de 484,58 millions de dollars. De leur côté, 949 opérateurs employant un seul salarié ont introduit des demandes représentant 21,84 milliards de dollars.

Les montants atteignent 88,76 milliards de dollars pour 851 opérateurs employant deux salariés, 15,52 milliards pour 722 opérateurs comptant trois salariés, 1,74 milliard pour 641 opérateurs en employant quatre et 13,84 milliards pour 649 opérateurs déclarant cinq salariés.

Ces chiffres ne constituent pas en eux-mêmes une preuve d'irrégularité. Le ministère rappelle que les programmes d'importation ont un caractère prévisionnel. Il souligne toutefois que ces prévisions doivent rester cohérentes avec la réalité économique des entreprises, leurs capacités de production, leur activité et leurs besoins réels.

C'est précisément à ce niveau que la numérisation apporte une nouvelle capacité d'analyse.

La plateforme numérique dédiée à l'importation, appuyée par des technologies d'intelligence artificielle, a également détecté des modes de déclaration des travailleurs qualifiés d'« inhabituels » par le ministère.

L'analyse a notamment fait ressortir des entreprises ayant déclaré des travailleurs auprès de la CNAS entre janvier et le 31 mars 2026, avant de ne plus enregistrer de déclaration durant les mois d'avril, mai et juin, puis de procéder à de nouvelles déclarations à partir du 1er juillet, période correspondant à l'ouverture et au dépôt des programmes prévisionnels d'importation.

Face à ces éléments, le ministère du Commerce extérieur a annoncé l'ouverture d'une enquête, en coordination avec les secteurs concernés, afin d'auditer les matières premières, les intrants de production et les équipements importés par les entreprises concernées durant le premier semestre 2026, ainsi que durant les années précédentes.

L'audit devra notamment porter sur la conformité des quantités et des valeurs importées avec la nature de l'activité déclarée, les capacités réelles de production, le nombre de travailleurs et le volume réel de l'activité économique.

Cette affaire illustre une nouvelle dimension du chantier numérique : l'administration ne se contente plus de recevoir des informations, elle peut désormais les croiser, les analyser et identifier à grande échelle des situations nécessitant des vérifications.

La donnée devient ainsi un instrument de pilotage, de détection des anomalies et de ciblage du contrôle. La numérisation apparaît dès lors comme un double mouvement : faciliter la vie du citoyen et de l'entreprise, tout en permettant à l'État de mieux connaître, contrôler et réguler l'activité économique.

Cette évolution donne également tout son sens à l'interopérabilité recherchée

suite en page 4

NUMÉRISATION DE L'ADMINISTRATION



suite de la page 3

entre les administrations. Plus les systèmes communiqueront entre eux, plus l'État sera en mesure de disposer d'une vision globale et actualisée de certaines activités.

VERS UNE ADMINISTRATION SANS PAPIER ET SANS DÉPLACEMENTS INUTILES

La transformation numérique ne consiste donc pas simplement à remplacer un formulaire papier par un formulaire électronique. Elle implique une nouvelle manière de concevoir le service public.

Si une administration dispose déjà d'une information nécessaire à une autre procédure, l'objectif à terme est de permettre son échange sécurisé entre les systèmes, plutôt que de demander au citoyen ou à l'entreprise de présenter à nouveau le même document.

Le « zéro papier » apparaît ainsi comme une première étape vers un objectif plus ambitieux : le zéro déplacement inutile.

Pour les entreprises, l'enjeu est particulièrement important. Chaque déplacement, chaque dossier papier et chaque attente représentent du temps et des coûts. Pouvoir déposer une demande en ligne, suivre son instruction et recevoir les notifications à distance peut donc avoir un impact direct sur l'activité économique.

Depuis le lancement du portail, cette logique s'étend progressivement à différents domaines. Le secteur de l'énergie a notamment intégré six nouveaux services au mois d'août. Dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, la plateforme Takwin a également rejoint l'écosystème numérique national.

Le mouvement s'étend désormais à d'autres secteurs, avec l'objectif de faire de Dzair Digital Services une porte d'entrée de plus en plus large vers l'administration.

C'est dans cette dynamique qu'intervient la dernière annonce de dimanche 6 septembre 2026.

Le Haut-Commissariat à la numérisation a annoncé, en coopération avec le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, l'intégration de la plateforme du secteur au portail national Dzair Digital Services.

Cette nouvelle étape concerne notamment les services liés à la qualification et à la classification professionnelles des entreprises, ainsi qu'à l'agrément des bureaux d'études privés.

Les opérateurs concernés peuvent désormais déposer leurs dossiers en ligne et suivre les différentes étapes de leur traitement, sans avoir à se déplacer

auprès de l'administration centrale ou des directions des travaux publics des wilayas.

Pour les entreprises de réalisation et les bureaux d'études, l'objectif est concret : simplifier les procédures, réduire les déplacements et les délais de traitement et améliorer la traçabilité des dossiers.

Cette intégration constitue une nouvelle traduction des instructions données par le Président Tebboune lors du Conseil des ministres du 12 juillet. Elle illustre surtout la logique désormais suivie : chaque secteur rejoint progressivement un même environnement numérique, plutôt que de fonctionner à travers des systèmes totalement séparés.

Et le processus doit se poursuivre. Le Haut-Commissariat à la numérisation annonce que de nouveaux services seront progressivement intégrés au portail national.

L'enjeu des prochaines années sera donc moins de multiplier les plateformes que de les faire fonctionner ensemble.

Les objectifs annoncés donnent la mesure de l'ambition : 62 services en 2027 et 350 en 2028, avec une stratégie nationale qui se projette jusqu'à 2030.

Le véritable indicateur de réussite ne sera toutefois pas uniquement le nombre de services disponibles. Il faudra également mesurer les effets concrets de cette transformation : le nombre de déplacements supprimés, les délais réduits, les documents dématérialisés, les procédures simplifiées, mais aussi la capacité de l'État à mieux exploiter les données, à détecter les anomalies et à améliorer le ciblage de ses contrôles.

De la création du Haut-Commissariat à la numérisation, en 2023, aux tests de Dzair Digital Services, en 2026, puis au lancement du portail et à l'interconnexion progressive des secteurs, une nouvelle étape semble ainsi s'ouvrir dans la modernisation de l'État.

L'Algérie passe progressivement d'une numérisation des démarches à une véritable transformation numérique de l'administration.

L'intégration des travaux publics, annoncée ce 6 septembre, n'est, dans cette trajectoire, qu'une étape supplémentaire. Derrière cette opération sectorielle se dessine un projet beaucoup plus vaste : celui d'un État dont les services communiquent davantage, dont les données circulent de manière sécurisée et dont la relation avec le citoyen et l'entreprise repose de moins en moins sur le papier et les déplacements.

Le pari est désormais de faire du numérique non plus un simple outil supplémentaire de l'administration, mais son nouveau mode de fonctionnement.

ALGER 16

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS VERS UN SYSTÈME D'ALERTE DES POPULATIONS

Une alerte sur tous les téléphones, au même moment, dans une zone menacée. C'est le principe du nouveau dispositif que l'Algérie s'approprie à mettre en place pour mieux prévenir les populations en cas de catastrophe ou de risque majeur. Annoncé dans un communiqué, publié lundi dernier par le ministère de la Poste et des Télécommunications, ce « système d'alerte » sera créé afin de transmettre des messages et consignes de sécurité « ciblées » en cas de catastrophe ou de risque majeur. Un nouvel outil de prévention qui sera mis en place « dans les plus brefs délais », selon le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki.

La décision est intervenue après une « réunion d'orientation » tenue avec les différents acteurs du secteur des communications, fixe et mobile. Au-delà de la mise en place de ce dispositif, les opérateurs sont appelés à renforcer leurs capacités d'intervention afin de garantir la continuité des communications en période de crise.

Le dispositif envisagé reposera sur la technologie « Cell Broadcast ». Son principe est simple : permettre l'envoi simultané d'un message à l'ensemble des téléphones présents dans une zone géographique déterminée, sans distinction d'opérateur.

Contrairement à un simple SMS, ce système permet ainsi de cibler une zone exposée à un danger et d'y diffuser rapidement des consignes de sécurité. Il peut notamment être utilisé pour prévenir les populations face à un « risque imminent » lié à une catastrophe naturelle ou industrielle. Le ministre a demandé aux trois opérateurs de téléphonie mobile de s'accorder « dans les plus brefs délais » sur les modalités de création de ce système. L'objectif affiché est de doter l'Algérie d'un outil capable de faire parvenir rapidement l'information aux citoyens directement concernés.

Le communiqué du ministère précise que sa mise en service permettra de disposer d'un « système d'alerte précoce capable de transmettre des notifications urgentes aux citoyens des zones touchées », notamment en cas de « catastrophes et de risques majeurs ».

Une évolution importante dans la gestion des situations d'urgence, alors que quelques minutes peuvent parfois faire la différence entre une évacuation ordonnée et une intervention dans l'urgence.

PRÉPARER LES RÉSEAUX À RÉSISTER AUX CRISES

La réunion n'a toutefois pas porté uniquement sur l'alerte des populations. Elle a également été consacrée à la capacité des réseaux de télécommunications à continuer de fonctionner lorsque survient une situation exceptionnelle.

Le ministre a ainsi insisté sur plusieurs points, notamment sur la nécessité pour les opérateurs de téléphonie mobile de constituer des « stocks de réserve » de stations mobiles. Ces équipements doivent permettre de remplacer ou de renforcer rapidement les installations affectées. Les opérateurs devront également garantir la disponibilité des moyens de soutien technique « permettant des interventions rapides en cas de besoin ». Autre

chantier évoqué : la mise en place d'un « système d'information unifié ». Celui-ci doit permettre de suivre l'étendue des éventuels dégâts, de faciliter le rétablissement des réseaux et, surtout, d'améliorer la coordination entre les différents intervenants lors des opérations d'urgence.

L'enjeu est donc double : prévenir les citoyens avant que le danger ne survienne, mais aussi maintenir les moyens de communication lorsque la crise est déjà là.

PRÈS DE 56 MILLIONS D'ABONNÉS

Le choix du réseau mobile comme support de ce futur système d'alerte s'explique également par sa très large couverture de la population. Les dernières données de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) font état de 55.941.086 « abonnés actifs » à la fin de l'année 2025. Une diffusion qui fait du téléphone mobile l'un des moyens les plus directs pour atteindre rapidement une grande partie de la population.

Le réseau continue, par ailleurs, de s'étendre. Le ministre Sid Ali Zerrouki avait indiqué, le 16 mai dernier, qu'un important effort était engagé pour généraliser la couverture. « Il s'agira d'arriver à une couverture optimale », à travers un service « global », notamment grâce à l'installation d'antennes relais dans les régions les moins peuplées.

Après avoir achevé l'équipement de 1.400 régions comptant plus de 2.000 habitants, le secteur travaille désormais sur un programme qui « concerne 3.000 régions faiblement peuplées », de moins de 2.000 habitants. Cette extension revêt une importance particulière pour les situations d'urgence. Un système d'alerte national ne peut être réellement efficace que s'il peut atteindre les populations, y compris dans les zones les plus éloignées et les moins densément peuplées.

PASSER DE LA RÉACTION À L'ANTICIPATION

À travers ce nouveau dispositif, les autorités veulent ainsi renforcer une approche fondée davantage sur l'anticipation que sur la seule réaction après la catastrophe. Le ministre a ainsi « souligné que les interventions après la survenue des crises sont importantes mais pas suffisantes ». L'objectif est désormais de s'appuyer sur des stratégies reposant « sur des protocoles fondés sur la préparation, la coordination et l'intervention rapide, afin d'assurer la continuité des services, des infrastructures et protéger la vie des citoyens ». La mise en place du « Cell Broadcast » s'inscrit dans cette logique. En permettant de transmettre une alerte directement aux téléphones situés dans une zone donnée, l'Algérie cherche à ajouter un nouvel outil à son dispositif de prévention des risques majeurs. La prochaine étape sera de concrétiser rapidement ce mécanisme et de l'intégrer à une organisation plus large, capable de faire de l'alerte, de la coordination et de la continuité des communications trois maillons d'une même chaîne de protection des populations.

G. Salah Eddine

COUVERTURE NUMÉRIQUE

TÉLÉCOMMUNICATIONS : UNE VASTE OPÉRATION POUR COUVRIR 3.000 LOCALITÉS

Un nouveau pas est franchi dans le renforcement de la couverture numérique en Algérie. Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, lundi dernier, le lancement de la plus vaste opération de généralisation des services de télécommunications, avec pour objectif d'étendre la couverture à 3.000 localités à travers le pays, notamment dans les zones rurales et faiblement peuplées.



L'opération intervient dans le cadre du service universel des communications électroniques, à travers un appel d'offres lancé, lundi dernier, au niveau de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE).

Présentée par le ministère comme « la plus importante du genre dans ce domaine », cette opération concerne les différentes wilayas du pays, avec une attention particulière accordée aux localités comptant moins de 2.000 habitants. Sa réalisation sera entièrement financée par l'État, précise le communiqué.

Au-delà de l'extension des réseaux, l'objectif affiché est de rapprocher les

services de télécommunications des populations qui en sont encore insuffisamment desservies. Les opérateurs de communications électroniques sont ainsi invités à soumettre leurs offres pour assurer la couverture et fournir les services dans les zones retenues.

Le cahier des charges prévoit notamment d'élargir la portée des réseaux dans les zones rurales et difficiles d'accès, où la faible densité de population peut constituer un frein au déploiement des infrastructures de télécommunications.

L'enjeu dépasse ainsi la seule question de la couverture technique, les télécommunications étant désormais indispensables à l'accès à de nombreux

services administratifs, économiques, éducatifs et sociaux.

UN DÉLAI DE 18 MOIS

Le délai maximal fixé pour la réalisation de l'opération ne devrait pas dépasser 18 mois. Les opérateurs retenus devront ainsi assurer le déploiement des infrastructures nécessaires dans les localités concernées et permettre aux populations de bénéficier des services prévus dans le cadre du service universel.

Ce mécanisme constitue l'un des principaux instruments destinés à garantir le principe d'égalité d'accès aux services de télécommunications sur

l'ensemble du territoire national, y compris dans les régions où les conditions économiques ou géographiques rendent les investissements moins attractifs. Avec cette opération, le ministère de la Poste et des Télécommunications entend ainsi poursuivre ses efforts pour renforcer la couverture nationale et réduire la fracture numérique entre les différentes régions du pays.

La généralisation des services à 3.000 localités devrait, à terme, contribuer à améliorer la connectivité de nombreuses populations rurales et enclavées, tout en accompagnant la progression de la transformation numérique de l'Algérie.

G. Salah Eddine

LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME EN ALGÉRIE LE TAUX CHUTE À 4,7 %

Les efforts continus de l'État en matière d'alphabétisation ont permis de faire reculer le taux d'analphabétisme à 4,7 %, grâce à l'adoption d'une stratégie nationale efficace et à la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif, indique le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Hicham Brim.

Dans une déclaration à l'APS, à la veille de la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre), M. Brim a précisé que le taux d'analphabétisme en Algérie "a reculé à 4,7%, après avoir été de 7,4 % en 2022", grâce aux efforts continus de l'État visant à consolider les possibilités d'éducation et de formation au profit des différentes catégories de la population dans le cadre d'une approche participative entre les secteurs, les institutions et les associations concernés aux niveaux national et local.

Ces efforts ont permis d'obtenir des résultats

concrets, avec 262.443 apprenants inscrits dans les classes d'alphabétisation au cours de la dernière année scolaire, dont 91 % de femmes.

Dans le cadre de la poursuite de leur parcours éducatif et de formation, de manière à renforcer leurs possibilités d'insertion socioprofessionnelle,

M. Brim a fait savoir que 2.434 apprenants ont intégré, en 2026, des programmes d'enseignement à distance, tandis que 313 autres ont rejoint le secteur de la formation professionnelle.

Il a également fait état de 919 apprenants recensés dans les centres de solidarité nationale répartis à travers 26 wilayas, ainsi que de 306 apprenants non-voyants bénéficiant de ce programme grâce à la technique du braille sur le nombre total des apprenants.

Sur un autre plan, lié à l'accompagnement des programmes nationaux dans le domaine de la numérisation, le directeur de l'ONAEA a fait état de l'intégration des TIC comme moyen supplémen-

taire contribuant au renforcement des processus d'enseignement et d'apprentissage à travers notamment la numérisation de certains ouvrages et supports pédagogiques dédiés à l'alphabétisation.

M. Brim a, par ailleurs, assuré que les acquis réalisés dans le domaine de l'alphabétisation traduisent l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts dans ce sens, partant du fait que l'alphabétisation "ne se limite plus à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais constitue désormais un investissement dans l'homme, en lui permettant d'acquérir des connaissances et des compétences, tout en renforçant sa capacité à participer activement au développement et à l'édification de la société de la connaissance".

À l'instar des autres pays, l'Algérie célèbre, cette année, la Journée internationale de l'alphabétisation sous le slogan "L'alphabétisation pour les peuples... la planète et la prospérité".

APS

PORTAIL NUMÉRIQUE PAPP BOX

UNE NOUVELLE ÈRE NUMÉRISÉE POUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Dans le cadre des efforts visant à renforcer la digitalisation et à accompagner le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Dr Ouassim Kouidri, a présidé, hier, à l'hôtel Sheraton d'Alger, une rencontre avec les opérateurs du secteur, consacrée à la présentation du nouveau portail numérique PAPP BOX dédié à l'accès aux produits pharmaceutiques. La rencontre a réuni plusieurs acteurs économiques du secteur.

Développé par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), ce portail constitue un mécanisme à la fois réglementaire et numérique destiné à faciliter et à rationaliser les transactions, ainsi que les différentes procédures liées au secteur pharmaceutique. Il vise à contribuer à un accès plus sûr et plus fiable aux produits pharmaceutiques. Lors de son allocution d'ouverture, le ministre a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme algérien visant à renforcer et à développer l'industrie pharmaceutique, tout en augmentant ses capacités de production. M. Kouidri a affirmé que le nouveau portail ne constitue pas une simple plateforme numérique destinée au dépôt de documents, mais «un outil de planification industrielle et sanitaire et de régulation du marché pharmaceutique».



PHOTO: ALGER16

Le ministre a expliqué que le PAPP BOX vise à réguler le nombre de versions génériques enregistrées pour chaque principe actif, afin d'assurer l'approvisionnement du marché et la pérennité des produits enregistrés, tout en protégeant et en encourageant la production nationale.

Il a également indiqué que le portail repose sur trois principes fondamentaux : la clarté et la transparence, la flexibilité opérationnelle et la priorité accordée à la production locale en fonction de son niveau d'intégration industrielle.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a, par ailleurs, expliqué qu'il facilitera le dépôt des demandes d'autorisation de mise sur le marché des médicaments en fonction des besoins de santé publique, notamment en cas de pénurie ou d'interruption de la production. L'outil permettra ainsi d'accorder la priorité aux opérateurs en mesure de garantir une production dans les meilleurs délais.

À conditions égales, il a affirmé que la priorité sera accordée aux demandes de production locale

plutôt qu'aux demandes d'importation. Les produits fabriqués localement devront, pour leur part, être classés selon leur degré réel d'intégration industrielle. M. Kouidri a souligné que le lancement de ce portail s'inscrit dans un effort plus large visant à renforcer la sécurité et la souveraineté pharmaceutiques en Algérie, à travers le soutien à la production nationale, la rationalisation des dépenses et l'orientation des opérateurs vers la fabrication de médicaments à forte valeur ajoutée.

Le ministre a conclu en assurant que le portail fera l'objet de mises à jour et d'améliorations continues afin de garantir l'efficacité du système pharmaceutique national.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

Par ailleurs, le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, M. Dlih Cherif, a expliqué les différentes étapes de la procédure. Les opérateurs commencent par sélectionner la procédure requise, avant de renseigner les données techniques relatives au produit, notamment le

principe actif et le procédé de fabrication.

Ils procèdent ensuite au téléchargement des documents administratifs et juridiques, ainsi que des documents techniques et de fabrication permettant d'attester le taux d'intégration et les certifications BPF. Le dossier scientifique (CTD) et les études de bioéquivalence destinées à garantir la sécurité du médicament sont également intégrés à la plateforme.

La dernière étape consiste à soumettre le dossier, puis à suivre directement son statut et son évaluation à travers le portail. L'objectif principal de ce système est de contribuer à la sécurité pharmaceutique en renforçant la régulation et le contrôle du marché national. Les données recueillies permettront notamment de prioriser l'examen des dossiers en fonction des besoins réels de santé publique, d'orienter les investissements vers les médicaments à forte valeur ajoutée et de privilégier la production locale, ainsi que la fabrication intégrée. Cette orientation vise également à protéger les produits nationaux et à réduire les coûts liés aux importations de médicaments. Il convient de noter que ce projet s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour moderniser l'administration, améliorer le climat des affaires et faciliter les procédures administratives destinées aux opérateurs économiques. À travers cette plateforme, les autorités entendent renforcer l'efficacité de la régulation du marché et contribuer à garantir la disponibilité et la sécurité des produits pharmaceutiques au niveau national.

Abir Menasria

APN

VERS UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES PLUS NUMÉRISÉE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a souligné, lundi dernier à Alger, l'importance de poursuivre le processus de numérisation et de généraliser l'utilisation des outils numériques dans la gestion des ressources humaines, conformément aux exigences de modernisation de l'institution parlementaire, indique un communiqué de l'APN.

Présidant une réunion consacrée à la présentation d'un exposé sur la gestion des ressources humaines au sein de l'Assemblée, dans le cadre du suivi des différents aspects liés à l'amélioration de la performance administrative et au renforcement des conditions de travail favorables, Mme Boufedech a mis l'accent sur "l'importance de poursuivre le processus de numérisation et de généraliser l'utilisation des outils numériques dans la gestion des ressources humaines, à même de moderniser les méthodes de travail, d'améliorer la performance administrative et de renforcer l'efficacité et l'efficience de la gestion", précise le communiqué. L'exposé présenté en présence du secrétaire général



de l'APN et des cadres de la direction concernée a porté sur "l'ensemble des données et indicateurs relatifs à la gestion des ressources humaines, ainsi que les efforts déployés en matière de prise en charge et d'accompagnement des fonctionnaires, afin de contribuer à l'amélioration du niveau de performance et au bon fonctionnement des différents services de l'Assemblée".

A cette occasion, la présidente de l'APN a salué les efforts consentis dans ce domaine, insistant sur la

nécessité "de poursuivre le travail visant à assurer une prise en charge optimale des ressources humaines et à renforcer les différentes mesures à caractère social, afin de répondre aux préoccupations des fonctionnaires et contribuer à la création d'un environnement professionnel motivant et stable". Dans ce contexte, Mme Boufedech a précisé que "l'investissement dans l'élément humain et la création d'un climat de travail approprié constituent un pilier fondamental pour améliorer la performance institutionnelle, renforcer la capacité des différentes structures de l'Assemblée à accomplir leurs missions et contribuer à assurer les meilleures conditions pour l'exercice de son rôle législatif et de contrôle". Cette réunion s'inscrit dans le cadre du "suivi permanent de l'activité des structures de l'Assemblée et de la volonté de développer les mécanismes de gestion administrative, conformément aux exigences de modernisation de l'institution parlementaire et d'amélioration de son niveau de performance", conclut le communiqué.

APS

INCENDIES DE FORÊT QUATRE SUSPECTS DERRIÈRE LES BARREAUX

Au milieu des broussailles sèches, à proximité d'une résidence universitaire ou encore en pleine forêt, les départs de feu ont attiré l'attention des riverains et mobilisé les secours. Sur le lieu de trois incendies enregistrés à Tizi-Ouzou et Sétif, les enquêteurs ont découvert des éléments mettant en cause quatre personnes, désormais placées en détention provisoire, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, près le tribunal de Sidi M'hamed.

Les investigations menées à la suite de ces incendies ont conduit au traitement de trois affaires distinctes, toutes liées à des faits présumés d'incendie volontaire du domaine forestier. Les éléments recueillis au cours des enquêtes, notamment des séquences vidéo et des expertises scientifiques, ont permis de remonter jusqu'à quatre suspects. Des arrestations qui interviennent dans un contexte marqué par la multiplication des départs de feu dans plusieurs régions du pays.

UN FEU À PROXIMITÉ D'UNE RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

La première affaire s'est déroulée à Tizi-Ouzou, sur la route des Puits, à proximité de la résidence universitaire pour filles. C'est dans cette zone, caractérisée par la présence de broussailles denses et



sèches, qu'un incendie s'est déclaré. Selon les éléments communiqués par le parquet, le dénommé Benmoumen Mehdi aurait été surpris alors qu'il provoquait le feu. L'intéressé a été interpellé en flagrant délit par un groupe de citoyens présents sur les lieux. L'enquête a ensuite permis de récupérer une séquence vidéo montrant l'acte d'incendie commis sur le lieu même du départ de feu. Un élément versé au dossier et venant compléter les constatations effectuées sur place. La scène, d'abord limitée à un départ de feu dans une zone de végétation sèche, allait ainsi devenir le premier élément d'une enquête judiciaire portant sur plusieurs incendies.

DES PIERRES LANCÉES CONTRE LES POMPIERS

La deuxième affaire s'est déroulée dans la commune de Maâtkas, toujours dans la wilaya de Tizi-Ouzou, au lieu-dit Ait Aïssa Ouziane. Cette fois, c'est au cœur d'un espace forestier qu'un incendie aurait été volontairement déclenché. Le dénommé Mouzni Merzoug a été arrêté à la suite des investigations menées sur place. Mais l'intervention des secours aurait

donné à l'affaire une dimension supplémentaire. Une séquence vidéo récupérée par les enquêteurs documente, selon le parquet, non seulement l'incendie provoqué sur les lieux, mais aussi des jets de pierres en direction des éléments de la Protection civile qui tentaient de maîtriser les flammes. Le communiqué indique également que le mis en cause s'est déclaré sympathisant de l'organisation terroriste dénommée « MAK ». Cette déclaration figure parmi les éléments mentionnés par le parquet dans le cadre de la procédure judiciaire.

À SÉTIF, L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE AU CŒUR DE L'ENQUÊTE

À quelques centaines de kilomètres de Tizi-Ouzou, une troisième affaire a été enregistrée dans la wilaya de Sétif, dans la forêt de Mintano, relevant de la commune de Tizi N'Bechar. Les enquêteurs se sont intéressés à deux individus, Chettibi Imad et Berbach Slimane, soupçonnés d'avoir incendié des broussailles et des arbres forestiers. Contrairement à la première affaire, où l'interpellation avait eu lieu en flagrant

délit, l'enquête à Sétif s'est notamment appuyée sur l'expertise scientifique. Celle-ci a, selon le parquet, confirmé la présence des deux suspects sur les lieux de l'incendie.

Ces éléments ont contribué à faire progresser l'enquête et à établir, selon les autorités judiciaires, leur implication présumée dans les faits.

QUATRE SUSPECTS, TROIS AFFAIRES ET UNE MÊME PISTE

Les investigations ont été conduites par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou et par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Sétif.

Au fil des investigations, les enquêteurs ont procédé à l'arrestation des quatre suspects. Le dossier a dépassé le simple cadre d'incendies isolés pour prendre une dimension judiciaire plus lourde, compte tenu de la nature des faits reprochés et de leur qualification retenue par le parquet. Présentés devant la justice, lundi dernier, les quatre mis en cause font l'objet de poursuites dans le cadre d'une information judiciaire pour des faits d'actes subversifs visant à porter atteinte à la sécurité des personnes et de leurs biens, ainsi que pour incendie volontaire des domaines forestiers de l'État.

Ces faits sont prévus et punis par l'article 87 bis du Code pénal et l'article 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières. Après leur audition, le juge d'instruction a ordonné le placement des quatre suspects en détention provisoire. Dans ces trois affaires, la justice devra désormais déterminer avec précision les circonstances des incendies, le rôle de chacun des mis en cause et l'étendue des responsabilités. Une étape judiciaire qui intervient alors que, sur le terrain, chaque départ de feu dans une zone forestière peut rapidement transformer quelques mètres de broussailles en un sinistre difficile à contenir.

G. Salah Eddine

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE VALIDATION DE LA LISTE DES COORDINATEURS COMMUNAUX DE L'ANIE

Les membres du Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont validé la liste des coordinateurs communaux à travers 1.541 communes réparties sur 69 wilayas dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain, indique un communiqué de l'Autorité. A ce titre, "le président de l'ANIE, M. Saad Arous, a présidé, lundi soir, une réunion du Conseil de l'Autorité indépendante, au cours de laquelle ses

membres ont examiné et adopté la liste des coordinateurs communaux à travers les 1.541 communes réparties sur 69 wilayas, et ce, conformément aux dispositions de l'article 26 de l'ordonnance n°21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée", précise la même source. "Conformément aux dispositions de l'article 32 bis de l'ordonnance n°21-01, modifiée et complétée, les membres du Conseil de l'Autorité indépendante ont examiné et adopté la liste des

coordinateurs communaux, membres des commissions spéciales, au niveau des 69 wilayas", ajoute le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le processus de préparation organisationnelle sur le terrain de cette échéance électorale, "garantisant ainsi la disponibilité opérationnelle de la représentation locale de l'Autorité indépendante". Ainsi, l'ANIE a achevé l'opération de désignation de ses représentants à travers l'ensemble du territoire national, conclut le communiqué.

DESSALEMENT ET TRANSFERTS D'EAU

LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LES GRANDS PROJETS DE L'HYDRAULIQUE

Sous la présidence de Lounès Bouzegza, ministre de l'Hydraulique, une réunion de travail s'est tenue, lundi dernier, pour évaluer l'avancement des projets stratégiques du secteur. Selon un communiqué ministériel, cette rencontre a mis en avant l'impératif d'une synergie accrue entre les différents services et organismes afin d'optimiser la qualité du service public de l'eau, a indiqué un communiqué. Organisée au siège du ministère en présence des hauts cadres et des directeurs d'établissements sous tutelle, cette rencontre a souligné l'urgence d'intensifier les préparatifs pour lancer les raccordements aval dans toutes les wilayas touchées, en s'appuyant sur les nouvelles usines de dessalement de Tiemcen, de Mostaganem et de Chlef.

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des wilayas intérieures, ce dispositif s'appuiera sur un réseau de conduites de transfert s'étendant sur plus de 250 km. Les discussions ont également ciblé d'autres chantiers clés de sécurisation hydrique, englobant la préparation du projet de Tinzaouatine alimenté par la nappe de Tanezrouft, le raccordement aval reliant l'usine de dessalement de Koudiet-Acerdoune (Bouira) et la station de Cap Djinet (Boumerdes), ainsi que l'approvisionnement d'El Eulma et des communes du Nord-Est depuis le barrage de Draâ Diss. Le communiqué ministériel précise que ces efforts s'articulent aussi autour de l'optimisation de l'alimentation en eau potable de six communes à Mila et deux autres à Jijel grâce au barrage de Tabellout, de

même que la mise en place de la liaison entre les wilayas de Biskra et d'El Kantara et le barrage de Koudiat-Medouar via le système Beni Haroun.

Ont également été passés en revue le rythme d'exécution des chantiers d'assainissement, la situation des barrages, le développement des périmètres irrigués, ainsi que l'avancement de l'étude relative au projet stratégique Sud-Sud.

Pour consolider la sécurité hydrique nationale et pérenniser l'accès à l'eau potable, le ministre a exhorté ses services à lever les freins administratifs et à finaliser les préparatifs pour un démarrage rapide des chantiers, tout en exigeant le respect des échéances contractuelles et le rattrapage des retards constatés.

Zineb Bouzid

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DIX MORTS DANS UN EFFROYABLE ACCIDENT À TIZI-OUZOU

Nouveau drame sur nos routes ! 10 personnes ont trouvé la mort sur le coup et 10 autres ont été blessées dans un effroyable accident de la circulation, survenu lundi en fin d'après-midi sur la RN 12 reliant Alger à Tizi-Ouzou.

La tragédie a eu lieu sur la voie menant vers Tizi-Ouzou, à l'entrée ouest de la ville, au niveau de la localité de Tadmaït, plus exactement au lieu-dit Vouilef. C'était aux alentours de 16h30 que le drame s'est produit. Sur place, les images de l'accident spectaculaire, un carambolage engageant un camion semi-remorque en charge et plusieurs véhicules légers, sont effroyables. Des véhicules étaient quasiment complètement cabossés et ensevelis sous la charge du semi-remorque qui s'est renversée sur eux au moment où ils ont été percutés de plein fouet. C'est un taxi inter-wilayas qui a été le plus touché. Tous les passagers sont morts sous la violence du choc. Parmi les victimes, il s'avère qu'il y avait un joueur de la JSK des U20 originaire de l'Oranais. La circulation a été de suite complètement bloquée plusieurs heures. Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire de Draï



Ben Khedda, renforcés par ceux de l'unité principale de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont tout de suite intervenus pour secourir les victimes. La mobilisation de ce corps a été totale pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les évacuer au CHU de Tizi-Ouzou. Les corps sans vie des

victimes ont été également déposés à la morgue du même établissement. A signaler que l'opération de secours s'est déroulée sous la supervision du directeur de wilaya de la Protection civile. Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Esseddik Boucetta, s'est également déplacé sur les lieux de

l'accident pour s'enquérir de la situation, avant de se rendre à l'hôpital de Tizi-Ouzou pour suivre la prise en charge des blessés. Sur place, aussitôt avisé de l'accident, la direction a actionné un plan Orsec mis en place dans l'urgence pour la circonstance. La mobilisation des corps médical, de différentes spécialités, et paramédical a été instantanée. Quelques heures après, la majorité des blessés ont d'ailleurs été libérés et sont rentrés chez eux. Jusqu'à hier matin, seul deux victimes étaient encore en observation. Devant la morgue du CHU, un grand rassemblement était visible, où l'on attendait la récupération des corps. Au milieu des familles et des proches, on distinguait aussi la présence d'Adel Boudedja, le président du conseil d'administration de la JSK. Le directeur général du CHU, M. Mouzaoui, était également là pour continuer de veiller en personne sur le suivi de la situation. **Djaffar C.**

MOBILIS ET LA JSK RENDENT HOMMAGE AUX VICTIMES

Au lendemain du tragique accident de la circulation survenu dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ayant fait dix morts, Mobilis et la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) ont présenté, dans un communiqué, leurs condoléances aux familles des victimes et exprimé leur profonde solidarité avec leurs proches. Dans leur message de condoléances, Mobilis et la JSK ont également rendu hommage au jeune joueur

Bijad Ahmed Ayoub, sociétaire de la catégorie des moins de 20 ans du club kabyle, décédé dans cet accident. Les deux partenaires ont adressé leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du jeune footballeur, ainsi qu'à l'ensemble des familles endeuillées par ce drame. Ils ont, à cette occasion, imploré le Tout-Puissant d'accorder Sa Miséricorde aux victimes. **R.N**

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE PLUS DE 1,30 QUINTAL DE KIF TRAITÉ SAISI À ALGER



Hier, les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi 1 quintal et 30 kilogrammes de kif traité, lors d'une opération ayant permis de démanteler une organisation criminelle à dimension internationale, dont l'activité était liée au Maroc, a indiqué la Sûreté nationale dans un communiqué.

L'opération, menée par les éléments de la troisième circonscription de la Police judiciaire d'El Biar, a permis d'intercepter une première cargaison de drogue à bord d'un véhicule utilitaire dans les environs d'Alger. La marchandise était destinée, selon les premiers éléments de l'enquête, à être acheminée vers une wilaya de l'est du pays. La poursuite des investigations, sous la supervision du parquet compétent, a également permis de découvrir d'autres quantités de stupéfiants dans les domiciles des suspects à Alger. Elles ont également permis de récupérer trois véhicules et une motocyclette utilisés par les membres du réseau pour le transport et leurs déplacements. Au total, quatre suspects, arrêtés à Maghnia et à Alger, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa. **R.N**

LEADERS LAB CAMP 2026 UN ESPACE DE FORMATION ET D'ÉCHANGE POUR LA JEUNESSE À AÏN TAYA

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a rendu visite aux participants au camp de jeunes "Leaders Lab Camp 2026" à Aïn Taya (Alger), a indiqué mardi dernier un communiqué du ministère. Dans le cadre du suivi des programmes de mobilité des jeunes, M. Hidaoui s'est rendu, lundi soir, auprès des participants du camp "Leaders Lab Camp 2026", hébergé à la maison de jeunes d'Aïn Taya dans le cadre du programme ministériel "DZ Young Leaders", du 3 au 8 septembre en cours,

précise le communiqué. Cette visite a été l'occasion de rencontrer des jeunes et des leaders représentant les wilayas du Sud, de s'informer sur les activités et ateliers de formation au programme du camp, d'écouter leurs préoccupations et leurs aspirations et de suivre l'état d'avancement des initiatives communautaires qu'ils s'emploient à concrétiser. L'organisation de ce camp vise à "renforcer les capacités de leadership chez les jeunes, développer l'esprit d'initiative et le travail d'équipe, encourager leur participation active à la vie

communautaire, tout en offrant un espace d'échange, de communication et de partage d'expériences entre jeunes des différentes wilayas du pays", souligne la même source. Cette expérience s'inscrit également dans le cadre de la vision du secteur de la jeunesse visant à "accompagner et doter les jeunes des outils et compétences nécessaires pour devenir des leaders actifs au sein de la société, ainsi que des partenaires dans la réalisation du changement et du développement", conclut le communiqué.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN DISTRIBUTION DE 2.000 CARTABLES AUX ÉCOLIERS ISSUS DE FAMILLES SINISTRÉES À JIJEL

Le Croissant-Rouge algérien (DRA) a distribué, hier, 2.000 cartables aux écoliers résidant dans les zones touchées par les derniers incendies ayant affecté la wilaya de Jijel. Le président de la commission nationale de gestion des catastrophes de cette organisation, Tahar Ksouri, a précisé que « dans le cadre de l'opération de solidarité menée par le CRA pour accompagner les familles touchées par les incendies, les aides en question ont été distribuées dans le cadre d'une caravane qui a sillonné les communes de Bordj Tahar, Boucif Ouled Askeur et Djemaâ Beni Hbi ». Cette

caravane distribuera, en plus des cartables, des citernes d'eau munies de leurs accessoires, des équipements électroménagers, des matelas et des couvertures, ainsi que des colis contenant des denrées alimentaires et des produits de nettoyage, a fait savoir M. Ksouri. De plus, le comité médical du CRA organise des caravanes médicales dans plusieurs zones touchées de la wilaya où des auscultations médicales seront effectuées et des médicaments distribués, outre un soutien psychologique des sinistrés par des spécialistes en psychologie.

PLATEFORME « KUTUBUNA »

UNE INITIATIVE POUR DONNER UNE SECONDE VIE AUX LIVRES

Le ministère de la Culture et des Arts a dévoilé, hier, «Kutubuna », une plateforme numérique nationale placée sous le slogan « À nos livres une autre vie », en préparation du Festival national du livre, prévu du 26 septembre au 5 octobre 2026.

Selon un communiqué de presse du ministère, cette plateforme a pour objectif de constituer un espace interactif consacré au partage du savoir, à la promotion de la lecture et à la circulation des livres à travers le pays. La plateforme offre ainsi aux lecteurs et aux amateurs de livres l'opportunité de mettre en avant leurs ouvrages afin de les échanger, de les donner ou encore de permettre l'acquisition d'œuvres rares ou difficiles à trouver. Elle se veut ainsi un espace de rencontre entre les passionnés de lecture, autour d'une démarche fondée sur le partage et la réutilisation des livres.

Les personnes souhaitant y participer peuvent s'inscrire sur la plateforme «Kutubuna » et y présenter leurs livres afin de les échanger ou de les troquer avec d'autres lecteurs. Cette initiative vise à donner une seconde vie aux ouvrages déjà lus et à renforcer leur présence dans la société, en facilitant

leur circulation d'un lecteur à un autre. L'initiative est également ouverte aux universitaires, auteurs, lecteurs, étudiants, cercles de lecture et groupes associatifs, qui sont encouragés à participer et à contribuer à la promotion de la lecture et au développement d'une culture du partage autour du livre.

La plateforme peut ainsi devenir un espace de rencontre entre différents profils liés au monde du livre, en favorisant les échanges autour des ouvrages, des auteurs et des pratiques de lecture. Elle offre également la possibilité de faire connaître des livres moins accessibles au grand public et de faciliter leur circulation auprès de nouveaux lecteurs.

Le ministère entend donc dépasser la logique traditionnelle de la bibliothèque ou de la librairie en créant un espace numérique où le livre peut changer de mains, passer d'une bibliothèque personnelle à une autre et continuer à vivre au-delà de sa première lecture. À travers cette démarche, le ministère



entend favoriser l'accès aux ouvrages et leur donner une plus grande visibilité auprès du public. Des livres conservés dans des bibliothèques personnelles peuvent ainsi retrouver de nouveaux lecteurs, tandis que certains ouvrages recherchés ou devenus rares peuvent être proposés à d'autres passionnés. Le lancement de « Kutubuna » intervient, par ailleurs, à l'approche du Festival national du livre, offrant un nouvel outil numérique pour accompagner cette manifestation et renforcer les initiatives en faveur de la lecture.

Avec son slogan « À nos livres une autre vie », l'initiative mise sur une idée particulièrement concrète : faire du partage un moyen de prolonger la vie des ouvrages et d'élargir leur accès. À travers « Kutubuna », le ministère de la Culture entend accompagner la promotion de la lecture par un nouvel outil numérique, tout en encourageant une culture de l'échange et du don. Car un livre n'est véritablement vivant que lorsqu'il continue de circuler, de se transmettre et de trouver de nouveaux lecteurs.

Abir Menasria



1^{re} ÉDITION DU SALON LITTÉRAIRE ALGÉRIEN ÉCRIVAINS, MÉMOIRE ET CULTURE ALGÉRIENNE RÉUNIS À PARIS

La littérature algérienne s'apprête à investir Paris, les 26 et 27 septembre prochains, à l'occasion de la première édition du Salon littéraire algérien, organisée au FIAP Paris par l'association « Les amis de Salama ». Deux

jours consacrés aux livres, mais aussi à l'histoire, à la mémoire et à la richesse d'une culture algérienne qui continue de faire dialoguer les deux rives de la Méditerranée. Pour cette première édition, le FIAP Paris

accueillera de nombreux écrivains, universitaires et intellectuels, réunis autour de rencontres, de conférences et de débats consacrés à différentes facettes de la littérature et de la culture algériennes. Le public pourra découvrir et échanger autour de plusieurs ouvrages, assister à des présentations et séances de signature et rencontrer leurs auteurs. Le livre sera au cœur d'un programme qui entend favoriser la discussion, la transmission et la découverte. Le programme prévoit également la projection du film *Frantz Fanon*, ainsi que des débats consacrés à cette figure majeure de la pensée anticoloniale. Le cinéma viendra ainsi compléter les échanges littéraires, en ouvrant une autre manière d'aborder l'histoire et la mémoire. La poésie sera également au rendez-vous, aux côtés de différents moments consacrés à la création culturelle. Une soirée musicale aux couleurs de l'Algérie viendra enfin clôturer ces deux journées. À travers cette programmation, les organisateurs souhaitent mettre en avant une culture algérienne plurielle, nourrie par son histoire, ses différentes expressions artistiques et la diversité de ses voix. Plus qu'un simple rendez-vous autour des livres, ce premier Salon littéraire algérien à Paris se veut un espace de rencontre entre auteurs et lecteurs, mais aussi un lieu où la littérature peut servir de passerelle entre mémoire, histoire et création contemporaine. Avec cette première édition, l'association « Les amis de Salama » entend offrir une vitrine à la création littéraire et culturelle algérienne en France et faire du livre un trait d'union entre les deux rives de la Méditerranée.

A. Menasria

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Sétif

CAPITALE DES HAUTS-PLATEAUX

Sétif, Sétifis ou encore « Azdif », qui signifie « la terre noire », est la capitale des Hauts-Plateaux et une ville aux multiples facettes. Lieu de passage obligé et carrefour incontournable reliant l'est et l'ouest du pays, elle est située à environ 300 km d'Alger et s'étend sur une superficie de plus de 6.549,64 km². Culminant à plus de 1.100 mètres d'altitude, Sétif est voisine des wilayas de Béjaïa et de Jijel au nord, de M'Sila et Batna au sud, de Mila à l'est et de Bordj Bou Arréridj à l'ouest. Elle rivalise par son dynamisme économique et sa créativité, qui éclipsent parfois un patrimoine historique et culturel séculaire, riche de plusieurs siècles d'histoire. La wilaya de Sétif constitue aujourd'hui une grande métropole économique, culturelle et universitaire, nichée à plus de 1.000 mètres d'altitude, au pied du Djebel Boutaleb et du massif des Babors. Célèbre pour son climat tonique, son histoire bimillénaire et sa célèbre fontaine d'Aïn El Fouara, Sétif offre une alliance singulière entre la grandeur de son patrimoine antique, la vitalité de son commerce moderne et la fraîcheur de ses reliefs montagneux.



Trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

GANDOURA SÉTIFIENNE :

Ancrée dans le patrimoine des Hauts-Plateaux, l'élégance vestimentaire de Sétif brille à travers l'incontournable gandoura sétifienne. Elle est confectionnée en velours noble et en Sdef, un plastron traditionnel richement orné qui magnifie la tenue lors des fêtes. Les femmes de la région nourrissent une véritable passion pour les parures d'or massif, accumulation symbolisant la prospérité, le rang social et la préservation des traditions familiales. Côté musical, la scène sétifienne fait vibrer une identité sonore unique : un mariage réussi entre le rythme entraînant de la musique chaoui du massif de l'Aurès et les mélodies populaires du staïfi moderne.



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

LA FONTAINE D'AÏN EL FOUARA

Véritable cœur battant de Sétif, la fontaine d'Aïn El Fouara est l'emblème incontournable du centre-ville depuis la fin du XIXe siècle. Réalisée par le sculpteur Francis de Saint-Vidal sur une source naturelle, sa statue en marbre blanc est le point de ralliement privilégié des habitants et des visiteurs, qui s'y retrouvent pour se rafraîchir et flâner au milieu des allées commerçantes.



3 SAVEURS LOCALES

LE M'FERMSA

C'est un plat traditionnel emblématique de la région de Sétif. Il se prépare à base de fines feuilles de pâte, découpées en petits morceaux puis cuites avec une sauce rouge savoureuse. Cette sauce est généralement composée de tomates, d'oignons, d'ail, de pois chiches et d'épices, avec parfois de la viande, notamment du poulet ou de l'agneau. Le M'fermsa se distingue par sa texture particulière et ses saveurs riches et chaleureuses. Servie bien chaude, elle représente un véritable symbole de la cuisine familiale sétifienne. Ce plat convivial est particulièrement apprécié lors des fêtes, des réunions familiales et des occasions traditionnelles.



Découverte de la semaine

Ruines romaines de Djemila

Anciennement connue sous le nom de Cuicul, Djemila est un joyau de l'urbanisme romain adapté aux reliefs montagneux de la Petite Kabylie. Fondée au Ier siècle sous le règne de l'empereur Nerva, cette cité antique classée au patrimoine mondial de l'Unesco impressionne par son état de conservation remarquable et son cadre naturel spectaculaire à 900 mètres d'altitude. En vous promenant le long du Cardo Maximus, vous découvrirez des vestiges d'exception : l'imposant Arc de Caracalla, le Forum Sévérien, des temples majestueux, des thermes, ainsi qu'un théâtre antique creusé à flanc de colline pouvant accueillir plus de 3.000 spectateurs. Le musée du site conserve également l'une des plus exceptionnelles collections de mosaïques romaines au monde, retraçant avec une finesse artistique inouïe la vie quotidienne, la mythologie et la faune de l'époque impériale.



Mon carnet d'adresses

OÙ DORMIR ?

- Hôtel Ferdi
- Ibis Sétif
- Hôtel El Fouara



OÙ MANGER ?

- Restaurant Elysium
- Restaurant La Pastilla
- Restaurant Migusto



À VISITER

- Musée public national de Sétif
- Hammam Guergour
- Oued El Bered
- Sétif Mall



COMMENT Y ALLER ?

- En voiture : Directement accessible via l'autoroute Est-Ouest (A1) depuis Alger (~300 km, environ 3h15 de route).
- En train / Autobus : Liaisons quotidiennes en train SNTF depuis la gare d'Agha (Alger) et par autobus depuis la gare routière du Caroubier.
- En avion : Desservie par l'aéroport international de Sétif 8-Mai-1945.

BON À SAVOIR :

Sétif est réputée pour ses hivers frais et enneigés et ses étés doux. Prenez le temps de flâner dans les souks de la ville pour acheter des épices locales, du miel de montagne et des articles d'artisanat en cuir.



Prochain rendez-vous

CAP SUR CONSTANTINE



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

MANQUE D'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

CETTE VITAMINE ESSENTIELLE POURRAIT TOUT CHANGER

Fatigue dès le réveil, manque d'énergie, difficultés à se concentrer, perte de motivation... Ces symptômes sont souvent attribués au stress, au manque de sommeil ou à un rythme de vie trop intense. Pourtant, une cause beaucoup plus discrète pourrait se cacher derrière cet épuisement persistant : une carence en vitamine B12. Longtemps associée uniquement à certaines anémies, cette vitamine essentielle joue en réalité un rôle central dans la production d'énergie, le fonctionnement du système nerveux et la santé cérébrale.

Des chercheurs de l'Université métropolitaine d'Osaka, au Japon, viennent d'apporter de nouveaux éléments en faveur de cette hypothèse. Leurs travaux suggèrent qu'un déficit en vitamine B12 pourrait favoriser l'accumulation d'une substance potentiellement nocive dans l'organisme : l'homocystéine. Une situation associée à une fatigue physique et mentale importante.

UNE ÉTUDE MET EN LUMIÈRE UN LIEN ÉTROIT ENTRE FATIGUE ET VITAMINE B12

Pour mieux comprendre les mécanismes de la fatigue chronique chez des adultes en bonne santé, les chercheurs japonais ont analysé les données biologiques et psychologiques de 602 participants. Les scientifiques ont évalué :

- les concentrations sanguines de plusieurs nutriments
- les niveaux d'homocystéine
- l'état physique général
- le niveau de fatigue
- la motivation et le bien-être psychologique.

Leur constat est clair : les personnes présentant les taux les plus élevés d'homocystéine étaient également celles qui avaient les niveaux les plus faibles de vitamine B12.

Les résultats, publiés dans la revue scientifique *Nutrients*, renforcent l'idée qu'une carence en vitamine B12 pourrait contribuer à une baisse significative de l'énergie quotidienne.

L'homocystéine : un marqueur souvent négligé. L'homocystéine est un acide aminé naturellement produit par l'organisme lors du métabolisme des protéines.

À faible concentration, elle ne pose aucun problème particulier. En revanche, lorsqu'elle s'accumule dans le sang, elle devient un facteur de risque reconnu pour plusieurs maladies, notamment cardiovasculaires et neurologiques.

Pour être éliminée efficacement, l'homocystéine dépend principalement de deux vitamines :

- la vitamine B12
- la vitamine B9 (acide folique).

Lorsque ces vitamines sont insuffisantes, le processus de dégradation ralentit et l'homocystéine s'accumule progressivement. Cette accumulation peut alors perturber plusieurs fonctions biologiques essentielles, notamment celles liées à la production d'énergie

cellulaire et au bon fonctionnement du système nerveux.

POURQUOI LA VITAMINE B12 EST-ELLE SI IMPORTANTE ?

La vitamine B12 intervient dans de nombreux mécanismes vitaux.

Elle participe notamment :

- à la formation des globules rouges
- à la synthèse de l'ADN
- à la protection des cellules nerveuses
- à la production de neurotransmetteurs
- au métabolisme énergétique.

Un déficit prolongé peut entraîner :

- une fatigue persistante
- une faiblesse musculaire
- des troubles de la mémoire
- des difficultés de concentration
- des fourmillements dans les mains ou les pieds
- des troubles de l'humeur
- une anémie.

Chez certaines personnes, la fatigue constitue même le premier signe d'une carence.

HOMMES ET FEMMES : DES SYMPTÔMES DIFFÉRENTS

L'étude japonaise met également en évidence des différences selon le sexe.

Chez les hommes, un déficit en vitamine B12 semble davantage associé à une baisse des performances physiques et à une fatigue corporelle marquée.

Chez les femmes, les chercheurs ont observé une diminution plus importante de la motivation, de

l'énergie mentale et de l'engagement dans les activités quotidiennes. Cette différence pourrait

animaux

- un régime végétalien ou végétarien non supplémenté
- certaines maladies digestives
- la prise prolongée de certains médicaments
- le vieillissement, qui réduit l'absorption intestinale de la vitamine.

Les personnes âgées, les végétaliens et les patients souffrant de troubles digestifs constituent les populations les plus à risque.

QUELS ALIMENTS PRIVILÉGIER POUR FAIRE LE PLEIN DE VITAMINE B12 ?

La vitamine B12 se trouve presque exclusivement dans les aliments d'origine animale.

Les meilleures sources alimentaires sont :

Les poissons gras

- saumon
- maquereau
- sardines
- hareng.

Les abats

- foie de bœuf
- foie de veau
- foie de volaille.

Les produits animaux

- œufs
- lait
- yaourts
- fromages.

Les viandes

- bœuf
- agneau
- volaille.

Selon les recommandations nutritionnelles, un adulte a besoin d'environ 4 microgrammes de vitamine B12 par jour.

LES VÉGÉTARIENS ET VÉGÉTALIENS DOIVENT ÊTRE PARTICULIÈREMENT VIGILANTS

Les personnes qui excluent totalement les produits animaux sont les plus exposées au risque de déficit.

Les aliments végétaux contiennent peu ou pas de vitamine B12

biologiquement active.

Dans ce contexte, les autorités sanitaires recommandent généralement :

- une supplémentation adaptée
- la consommation d'aliments enrichis
- une surveillance régulière du statut vitaminique.

Une carence prolongée peut entraîner des complications neurologiques parfois

irréversibles.

QUAND FAUT-IL CONSULTER ?

Une fatigue inhabituelle qui persiste plusieurs semaines ne doit jamais être banalisée.

Un bilan médical est conseillé en présence de :

- fatigue chronique inexplicable
- essoufflement inhabituel
- troubles de la mémoire
- baisse de concentration
- fourmillements
- pâleur persistante
- troubles de l'humeur.

Un simple examen sanguin permet généralement de mesurer :

- le taux de vitamine B12
- la vitamine B9
- l'homocystéine
- le bilan sanguin général.

RECOMMANDATIONS MÉDICALES

Pour préserver un niveau d'énergie optimal :

✓ Consommer régulièrement des aliments riches en vitamine B12.

✓ Veiller à un apport suffisant en vitamine B9 grâce aux légumes verts, légumineuses et fruits.

✓ Limiter la consommation excessive d'alcool, qui peut perturber l'absorption des vitamines du groupe B.

✓ Maintenir une alimentation variée et équilibrée.

✓ Faire contrôler son statut en vitamine B12 en cas de fatigue persistante, de régime végétalien ou après 60 ans.

✓ Ne jamais débuter une supplémentation prolongée sans avis médical ni bilan biologique préalable.

La vitamine B12, un allié essentiel contre la fatigue

Souvent éclipsée par la célèbre vitamine C, la vitamine B12 joue pourtant un rôle fondamental dans la vitalité physique et mentale. Les recherches récentes confirment qu'une carence peut favoriser l'accumulation d'homocystéine et contribuer à une fatigue durable, parfois accompagnée de troubles cognitifs ou émotionnels. Face à une baisse d'énergie persistante, la solution ne réside donc pas toujours dans davantage de repos ou de café. Dans certains cas, elle se trouve tout simplement dans l'assiette... ou dans un bilan sanguin réalisé au bon moment.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

FORMULE 1

ISACK HADJAR ENCORE FORFAIT POUR LE GRAND PRIX DE MADRID

Le retour d'Isack Hadjar en Formule 1 devra encore attendre. Le pilote français ne participera pas au Grand Prix d'Espagne, organisé le week-end prochain à Madrid, en raison de sa blessure au poignet gauche.

Son équipe Red Bull a confirmé, lundi dernier, que le jeune Français n'était pas encore suffisamment rétabli pour reprendre le volant.

LAWSON CONSERVE LE BAQUET AUX CÔTÉS DE VERSTAPPEN

Comme lors des deux précédentes manches du championnat, Liam Lawson sera chargé de remplacer Hadjar. Le Néo-Zélandais poursuivra ainsi sa mission aux côtés de Max Verstappen chez Red Bull lors du

rendez-vous madrilène. «Après avoir piloté pour l'équipe à Zandvoort et Monza, Liam continuera à piloter aux côtés de Max au Grand Prix d'Espagne à Madrid cette fin de semaine», a indiqué Red Bull dans un communiqué.

L'écurie autrichienne a également précisé que la décision avait été prise, alors que la rééducation d'Hadjar évoluait favorablement. «Bien qu'il ne soit pas encore prêt à reprendre le volant, il sera présent à Madrid pour soutenir l'équipe», a ajouté Red Bull. Le remplacement d'Hadjar entraîne également un changement chez

Racing

Bulls. Liam Lawson laissant sa place à Red Bull, c'est le Japonais Yuki Tsunoda qui prendra le volant de la seconde monoplace de l'écurie sœur. Hadjar devra donc encore patienter avant de retrouver les sensations d'un Grand Prix. Le Français, qui fêtera ses 22 ans à la fin du mois, s'était blessé au poignet gauche lors d'une séance d'entraînement pendant la trêve estivale.

UNE SAISON JUSQUE-LÀ REMARQUABLE

Cette absence intervient alors qu'Isack Hadjar réalise une première partie de saison particulièrement convaincante. Le Français occupe actuellement la huitième place du championnat du monde avec 71 points. Il s'est notamment illustré à Monaco en décrochant une remarquable troisième place, son premier podium en Formule 1. Avant sa blessure, Hadjar restait également sur une impressionnante série de sept arrivées consécutives dans le Top 6. Une dynamique stoppée brutalement par sa blessure, qui l'a contraint à manquer les deux dernières courses et

le privera donc également du Grand Prix de Madrid.

RED BULL VEUT UN RETOUR À 100 %

De son côté, Liam Lawson connaît des fortunes diverses depuis qu'il a récupéré le baquet de Hadjar. Le Néo-Zélandais a terminé septième à Zandvoort, avant de connaître davantage de difficultés à Monza, où il n'a pris que la 14e place.

Le patron de Red Bull, Laurent Mekies, avait d'ailleurs laissé entendre dès le week-end italien qu'Hadjar ne serait probablement pas en mesure de revenir à temps pour le rendez-vous espagnol. L'écurie souhaite surtout éviter de précipiter son retour. Après un début de saison aussi prometteur, Red Bull entend permettre à son jeune pilote de retrouver l'intégralité de ses capacités physiques avant de reprendre la compétition.

Hadjar sera donc bien présent à Madrid, mais cette fois encore en dehors de la piste. Son retour aux commandes de sa monoplace devra patienter jusqu'à ce que son poignet soit totalement rétabli.

A. Amine



BASKET-BALL - NBA

Les Warriors et les Knicks avaient aussi Ben Simmons dans le viseur

Ben Simmons avait le choix. Alors que les Kings ont décidé de lui offrir un contrat d'un an et 3,5 millions de dollars après une saison entière loin des terrains, l'ancien premier choix de Draft intéressait d'autres franchises. Selon Sam Amick, de The Athletic, les Warriors et les Knicks étaient ainsi «dans le coup» avant que l'Australien ne



donne son accord à Sacramento. Marc J. Spears ajoute que les Wolves avaient également manifesté leur intérêt, même si Minnesota semblait plutôt envisager de l'inviter au training camp. De quoi confirmer que les récents «workouts» de Ben Simmons ont rassuré la NBA sur son état physique. Âgé de 30 ans, le triple All-Star n'a plus disputé une rencontre depuis avril 2025, sous le maillot des Clippers. Il avait ensuite décidé de faire une pause afin de soigner ses problèmes physiques récurrents, notamment au dos. Après avoir passé toute la saison 2025/26 sans club, son retour en NBA avait commencé à se concrétiser cet été, lorsque le GM des Kings, Scott Perry, s'était déplacé en

Floride afin de l'observer lors d'un entraînement. L'intérêt de Golden State n'était d'ailleurs pas totalement surprenant. Avec ses 2m08, sa qualité de passe et sa polyvalence défensive, Ben Simmons aurait pu apporter de la taille et de la création aux Warriors. Mais Golden State avait déjà complété son effectif dans les jours précédents, en recrutant d'abord Brandon Williams, puis Georges Niang pour occuper la dernière place garantie disponible. La piste new-yorkaise était encore moins nouvelle puisque les Knicks s'étaient déjà renseignés sur Ben Simmons durant l'été 2025. Son nom avait même longtemps circulé pour la dernière place de l'effectif... Rejoindre les champions en titre lui aurait toutefois probablement offert un rôle limité au sein d'un effectif déjà très fourni. Sacramento pouvait donc présenter un argument décisif : du temps de jeu. Depuis le transfert de De'Aaron Fox, les Kings cherchent des solutions à la mène et souhaitent entourer leur rookie Darius Acuff Jr.

FOOTBALL/FC BARCELONE

Rodri déjà au cœur d'une première polémique !

Auteur d'un début de saison tonitruant, le FC Barcelone domine actuellement la Liga avec un parcours sans faute. Enchaînant quatre victoires en autant de rencontres, les hommes d'Hansi Flick trustent la première place du classement en infligeant des corrections sévères à leurs adversaires, à l'image du cinglant 0-5 infligé ce week-end sur la pelouse de Valence. Avec 17 buts inscrits et seulement 2 encaissés, les Blaugranas sont partis pour réaliser une saison historique avec des individualités déjà au rendez-vous. Cette dynamique positive est portée par un mercato ambitieux, symbolisé par le recrutement phare de Rodri cet été. En choisissant la Catalogne après avoir fait faux bond au Real Madrid, le milieu de terrain de 30 ans apporte une dimension immense aux ambitions catalanes. Pour sa première titularisation sous ses nouvelles couleurs à Mestalla, l'international espagnol a livré une prestation très solide, célébrée par une ovation lors de sa sortie à la 62e minute. Cependant, ce premier match marquant a immédiatement laissé place à sa toute première polémique hors du terrain. En allant s'asseoir sur le banc aux côtés de Pau Cubarsi, le champion du monde ne s'est pas couvert la bouche et s'est confié sans filtre auprès de son jeune coéquipier. Problème, les caméras de Movistar+ se sont focalisées sur lui et ont capté l'intégralité de la discussion. Choqué par la

passivité adverse, il a lâché : «Vraiment mous, ces gars sont vraiment mous... Vraiment mous. Ils sont nuls, mec ! Ils sont vraiment nuls. Ils sont lamentables. Ils ont fini à quelle place au classement la saison dernière ? Ils n'ont même pas franchi la ligne médiane en seconde période...»

En Espagne, cette franchise brute captée par l'émission El Día Después fait grand bruit. Même s'il ne s'agit que de franchise pure émise auprès d'un coéquipier, la presse ibérique relève tout de même une forme d'irrespect pour son adversaire. Rompu à l'intensité de la Premier League où chaque match se joue avec passion, le joueur va aussi devoir gérer l'omniprésence des caméras ibériques prêtes à traquer le moindre mot. Considéré comme un joueur majeur à la différence de ses débuts en Espagne, le milieu de terrain va rapidement devoir réapprendre les codes médiatiques s'il veut éviter que son adaptation sur les terrains ne soit ombragée par les polémiques de couloir.



LIGUE 2 (1^{re} JOURNÉE)

UNE PREMIÈRE HISTORIQUE RISQUÉE POUR LA JS AZAZGA À BATNA

Après la Ligue 1 professionnelle, la semaine dernière, c'est au tour de la Ligue 2 amateur de reprendre, ce week-end, avec ses deux groupes, exception faite pour la JS Djijel, dans le groupe Centre-Est, qui démarrera l'exercice à partir de la 3^e journée.

Cette mesure exceptionnelle (accordée à la JSD, ndlr), parmi d'autres arrêtées par le bureau fédéral au profit des clubs de la wilaya de Jijel, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des clubs de cette wilaya, martyrisée par les derniers incendies, et vise à leur permettre de finaliser leur préparation dans les meilleures conditions. Pour le reste des clubs de ce palier, c'est la grande rentrée des classes dès vendredi. C'est le groupe Centre-Est qui commence avec sept rencontres au menu de ce premier jour de la 1^{re} journée qui s'étalera jusqu'à samedi, le huitième devant opposer la JS Djijel au CR Beni Thour étant renvoyé à une date ultérieure. Le Paradou AC, un des malheureux relégués de la Ligue 1, la saison dernière, entamera la compétition à Khroub contre l'ASK locale. Les académiciens joueront certes en déplacement, mais ils ont déjà les faveurs

pour commencer avec un succès face à un adversaire qui avait déjà de la peine à assurer son maintien, la saison dernière. De plus, la rencontre se jouera à huis clos. A Béjaïa, le MOB reçoit d'entrée le MO Constantine dans un derby qui, sans doute, pointe un peu trop tôt pour les deux équipes. Et puis, il y a la JS Azazga qui fait ses débuts historiques à ce niveau de la Ligue 1. Pour sa première, la jeunesse sportive d'Azazga n'a pas été gâtée par le sort puisqu'elle devra faire un périlleux déplacement chez le CA Batna, un sérieux adversaire qui avait loupé l'accession en Ligue 1 de peu, la saison dernière. Pour les autres rencontres de ce groupe, l'USM Annaba recevra le NC Magra, le NRB Beni Oulbane rendra visite à l'US Chaouia, le MSP Batna au NRB Tleghma et l'IRB Neza à la JSM Skikda.

L'USM EL HARRACH DÉMARRE À HUIS CLOS CONTRE L'ASM ORAN

La rentrée du groupe Centre-Ouest se fera samedi. Tous les 16 clubs de ce groupe sont concernés. Les rencontres se joueront toutes à partir de 16 heures, tout comme pour le groupe Centre-Est, vendredi. Pour cette entame à l'Ouest, c'est déjà les retrouvailles entre l'USM El Harrach et l'ASM Oran qui s'affronteront à Alger. Le duel s'annonce serré entre deux vieilles connaissances qui ambitionnent de jouer, cette fois encore, à fond l'accession. Le match pourrait basculer d'un côté comme de l'autre. Déjà qu'elle a été fortement remaniée, l'équipe de l'USMH part également amoindrie par l'absence de son public, puisqu'elle devra livrer bataille à huis clos, à cause d'une sanction de stade qui reste à solder depuis la saison dernière. Jusqu'à hier soir, les banlieusards ne savaient pas encore où recevoir leur adversaire : au stade Mouloud-Zerrouki des Eucalyptus, encore en instance d'homologation, ou au stade du 1^{er} Novembre-1954 d'El Mohammadia ? L'autre prétendant au sacre, le NA Hussein Dey, devrait lui commencer du bon pied, en recevant l'un des nouveaux venus, l'IRB Taghit. L'autre nouveau promu, l'USM Blida, ira elle rendre visite à l'ES Mostaganem qui renoue avec ce palier après une saison complètement ratée en Ligue 1. L'autre club algérois qui ne cache pas non plus ses ambitions de retrouver l'élite, à savoir le RC Kouba, commencera par un déplacement chez l'ESM Koléa. A Saïda, le MCS débute par



un derby contre le voisin du WA Mostaganem. C'est le cas aussi du WA Tlemcen qui entame la compétition avec un classique en recevant la JSM Tiaret. Le GCR Mascara reçoit le RC Arbaâ, alors que l'IRBSM Benali et le MC El

Bayadh, deux débarqués de l'ascenseur, le premier de l'accession et le second d'une relégation de la Ligue 1, s'affronteront dans une première à l'issue pas évidente à pronostiquer.

Djaffar C.

MC ALGER

Arabi Yakoubi succède à Hadj Redjem



Un véritable séisme a secoué, lundi dernier, la maison mouloudéenne, avec l'annonce de fin de mission signifiée par la société propriétaire du MC Alger, la Sonatrach, au désormais ex-président du conseil d'administration du club, Hadj Redjem. Il est vrai qu'une vague de contestation a visé ce dernier depuis quelques semaines, mais il n'était pas du tout attendu que les choses en arrivent jusque-là. Et même le timing ne s'y prêtait pas tout pour une décision aussi radicale. Pas évident entre deux matchs d'un tour préliminaire d'une compétition continentale que le club place en plus parmi ses objectifs prioritaires. Mais c'est désormais chose faite. «La direction du Mouloudia Club d'Alger annonce des changements au sein du conseil d'administration du club, suite à la tenue de l'assemblée générale le lundi soir. Dans ce cadre, M. Mohamed Arabi Yakoubi a été nommé nouveau président du conseil

d'administration, succédant à M. Mohamed Hakim Hadj Redjem», tranchait un communiqué diffusé par le club, lundi en fin de journée, soit au lendemain du retour de la délégation mouloudéenne de son périple nigérien. Mais que s'est-il vraiment passé ? Que reproche la direction de la Sonatrach à Hadj Redjem ? On n'en saura pas plus puisque la direction s'est contentée d'officialiser le remplacement de Hadj Redjem, sans dire plus. «Ce dernier poursuivra toutefois ses fonctions en tant que membre du conseil d'administration à titre provisoire, pour une durée d'un mois, afin d'assurer la passation des pouvoirs dans les meilleures conditions», a juste précisé la communication. Par ailleurs, «les travaux de l'assemblée générale ont également abouti à la nomination de MM. Ali Abderrahim et Abdenour Kaoua en tant que nouveaux membres du conseil d'administration, coïncidant avec la fin du mandat de MM. Ahmed Turki Messaoudi, Rafik Belamane et Kamel Kechida ; la direction leur exprime ses vifs remerciements pour leur contribution durant le mandat écoulé», pouvait-on lire également dans le communiqué. Aussi, la direction du MCA n'a pas manqué de saluer «avec respect et reconnaissance les efforts et les services rendus au club par le regretté Omar Katrandji, ancien membre du conseil d'administration, que Dieu lui fasse miséricorde et l'accueille en Sa Sainte Miséricorde». Après ces changements opérés, le conseil d'administration du Mouloudia Club d'Alger se compose donc de Mohamed Arabi Yakoubi, président du conseil d'administration, Hafid Stambouli, Abdenour Kaoua et Ali Abderrahim, membres du conseil d'administration, ainsi que Mohamed Hakim Hadj Redjem, également membre du conseil d'administration par intérim pour un mois.

D. C.

PROGRAMME

GRUPE CENTRE-EST

Vendredi à 16 heures

USM Annaba - NC Magra
US Chaouia - NRB Beni Oulbane
NRB Tleghma - MSP Batna
CA Batna - JS Azazga
JSM Skikda - IRB Neza
MO Béjaïa - MO Constantine
(Huis clos)
AS Khroub - Paradou AC
Reporté
JS Djijel - CR Beni Thour

GRUPE CENTRE-OUEST

Samedi à 16 heures

MC Saïda - WA Mostaganem
WA Tlemcen - JSM Tiaret
NA Hussein Dey - IRB Taghit
ESM Koléa - RC Kouba
GCR Mascara - RC Arbaâ
IRBSM Benali - MC El Bayadh
ES Mostaganem - USM Blida
(Huis clos)
USM El Harrach - ASM Oran

FOOTBALL FÉMININ (QUALIFICATION UNAF À TUNIS)

Le CF Akbou termine à la 3^e place

Le représentant algérien au Tournoi UNAF des féminines de Tunis, qualificatif pour la Ligue des champions, en l'occurrence le CF Akbou, champion d'Algérie en titre, a bouclé sa participation à la 3^e place au classement, avec la médaille de bronze, derrière le FUS Rabat et le FC Masar qui se sont emparés, respectivement, de la 1^{re} et la 2^e places. Lors de leur 3^e et dernière rencontre du tournoi, lundi dernier, face aux Tunisiennes de l'ASF Sousse, les Akbouciennes ont réussi une éclatante victoire (3-0). Mais ce n'était pas suffisant pour prétendre à mieux, sachant que le CF Akbou avait perdu (4-0) lors de la première journée son match contre le FUS Rabat, avant de concéder une autre défaite (5-0), vendredi dernier, contre le FC Masar d'Egypte, pour le compte de la deuxième journée de la compétition. Les Tunisiennes de l'ASF Sousse se sont, pour leur part, inclinées à trois reprises. D'abord contre le FC Masar (9-0), puis le FUS Rabat (7-0) et, enfin, le CF Akbou (3-0). Ce qui les relègue à la 4^e et dernière place avec zéro point et 19 buts encaissés, sans marquer la moindre réalisation. Aux termes du tournoi, et à la faveur du classement, ce sera donc le FUS Rabat, 1^{er} avec 9 points récoltés des trois victoires, qui représentera la zone UNAF dans la phase finale de la prochaine Ligue des champions féminine.

D. C.

PRISON DE TANEZROUFT

LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, au siège de la Présidence de la République à Alger, une réunion de travail consacrée au suivi du projet de transformation de la caserne militaire de Tanezrouft, dans le Grand Sud, en établissement pénitentiaire, a indiqué un communiqué. Cette réunion intervient alors que la décision de transférer les barons de la drogue dans cette prison située au cœur de l'un des environnements les plus hostiles au monde, a suscité beaucoup d'avis favorable. Ancienne caserne militaire, le site de Tanezrouft connaît ainsi une véritable transformation afin de devenir un établissement pénitentiaire de référence, destiné notamment à accueillir les principaux

acteurs du trafic de drogue. Cette réunion a justement, porté sur l'état d'avancement des travaux de transformation de la caserne, ainsi que sur les modalités de sa réception. L'objectif est de permettre son placement sous la tutelle du ministère de la Justice et sa mise en service dans les meilleurs délais. Ont notamment pris part à cette réunion le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, M. Lotfi Boudjemaa, ministre de la Justice, garde des Sceaux, ainsi que plusieurs officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire et le directeur général de l'administration pénitentiaire.

R.N

PROTECTION DE L'ENFANCE

MINEURS EN DANGER : L'ÉTAT DURCIT LES SANCTIONS

La décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de modifier le Code pénal pour élargir l'application de la peine de mort aux ravisseurs de mineurs et aux auteurs de sévices sur enfants est saluée par plusieurs organismes nationaux et juristes. Une mesure présentée comme un tournant majeur dans le renforcement de la protection de l'enfance et de la dissuasion face aux crimes les plus graves. Dans une déclaration à l'APS, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a estimé que cette décision traduit « l'intérêt majeur » accordé par le président de la République à la protection des enfants. Elle y voit également la traduction de « l'engagement de l'Etat algérien » à combattre avec la plus grande fermeté les crimes visant les mineurs, notamment les enlèvements et les sévices qui peuvent en découler. Pour Mme Cherfi,

le durcissement des sanctions constitue un « signal fort », affirmant que la protection de l'enfant représente désormais une responsabilité nationale et une priorité qui ne saurait souffrir d'un quelconque laxisme. Cette orientation devrait, selon elle, contribuer aux efforts visant à garantir aux enfants un environnement sûr, favorable à leur développement et respectueux de leurs droits. Le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM), Mustapha Khiati, a pour sa part rappelé que les récents cas d'agressions contre des mineurs ont profondément choqué la société algérienne et suscité une vive indignation. Selon lui, l'élargissement du champ des crimes passibles de la peine de mort aux ravisseurs de mineurs et aux auteurs de sévices sur enfants constitue « un pas qui mérite d'être salué ». Il considère

cette initiative comme une réponse à une revendication largement exprimée dans l'opinion publique, réclamant des sanctions particulièrement sévères contre les auteurs de crimes commis à l'encontre des enfants. Sur le plan juridique, le professeur de droit Moussa Boudhane a également salué l'orientation donnée à l'action législative en faveur d'une protection accrue des mineurs. Il estime que l'application de la peine de mort aux personnes impliquées dans l'enlèvement ou les sévices sur mineurs ne porterait pas, selon son analyse, atteinte aux libertés publiques ni aux droits de l'Homme, considérant cette mesure comme un instrument de protection de la société et de renforcement de la justice. De son côté, Khaira Bensalem, professeure de sciences juridiques à l'université Djilali-Bounaama de Khemis Miliana, dans la wilaya d'Aïn Defla,

estime que le durcissement des sanctions pourrait avoir « un impact considérable » sur la lutte contre ces crimes. Elle souligne que les orientations présidentielles sont « claires et décisives » à l'égard des actes portant gravement atteinte aux droits des mineurs. Selon elle, les évolutions envisagées du Code pénal ne concerneront pas uniquement l'acte criminel, mais également la gravité de ses conséquences. La peine envisagée serait ainsi, selon cette juriste, proportionnée à la nature des crimes concernés, à leur gravité et au degré de dangerosité qu'ils représentent pour la sécurité publique. Au-delà du durcissement des sanctions, cette nouvelle orientation législative entend ainsi placer la protection des mineurs au cœur de la réponse de l'Etat face aux crimes les plus graves commis contre l'enfance.

G.Salah Eddine

ÉDITORIAL D'EL DJEICH

FACE AUX ÉPREUVES, LE PEUPLE FAIT BLOC

Dans sa livraison de septembre 2026, parue hier, la revue El Djéich est revenue sur les incendies de forêt qui ont touché dernièrement plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays, en particulier Jijel, pour mettre en avant l'élan de solidarité suscité par cette épreuve.

Dans son éditorial intitulé « Un peuple fier que ni les épreuves ni les conspirations ne peuvent briser », la revue analyse cette mobilisation comme une nouvelle illustration de la cohésion du peuple algérien et de sa capacité à faire face aux situations difficiles dans un esprit d'entraide et d'unité. L'éditorial débute par un retour sur les conséquences humaines et matérielles des incendies, mais insiste surtout sur les nombreuses scènes de solidarité observées durant les opérations de secours. Des citoyens venus de différentes régions du pays, mais aussi de l'étranger, se sont mobilisés aux côtés des services de l'Etat, de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Protection civile pour venir en aide aux populations sinistrées. La revue souligne à ce propos que cette mobilisation a donné lieu aux « plus belles images d'entraide et de solidarité », les citoyens ayant apporté leur concours aux opérations de lutte contre les incendies dans des conditions particulièrement difficiles. Elle évoque également l'afflux de convois d'aide provenant de plusieurs wilayas, parcourant parfois des centaines de kilomètres pour atteindre les zones touchées. « Cet épisode a, une fois encore, démontré que le peuple algérien forme un ensemble dont la cohésion, la force et l'unité se renforcent dans les épreuves et les difficultés », a affirmé la revue.

Pour El Djéich, cette mobilisation dépasse la simple réaction à une catastrophe. Elle constitue, l'expression d'une valeur profondément enracinée dans la société algérienne. « Ce qu'il nous a été donné de voir dans ce



vaste élan de solidarité est qu'il n'est pas l'expression d'une réaction passagère, mais d'une qualité enracinée en chaque patriote algérien », écrit la revue.

Au-delà des incendies eux-mêmes, l'éditorial établit un lien direct entre cette solidarité et la cohésion nationale, présentée comme l'un des principaux ressorts de la résistance du peuple algérien face aux épreuves.

La revue considère que les événements récents ont une nouvelle fois démontré que les difficultés peuvent renforcer les liens entre les citoyens et faire ressortir une volonté collective de dépasser les crises. Elle rappelle dans ce contexte les propos du président de

la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite à l'hôpital des grands brûlés Dr Saïd-Chibane de Zéralda, où il s'était enquis de l'état des blessés évacués des wilayas sinistrées.

Le président de la République avait alors déclaré : « Notre consolation réside dans l'élan de solidarité du peuple algérien, qui nous rend fiers d'appartenir à l'Algérie, n'en déplaise à certains », avant d'ajouter : « Ceux qui pensent autrement du peuple algérien se trompent et les analyses qu'ils font depuis longtemps sur l'Algérie sont également erronées. » Pour El Djéich, cet épisode s'inscrit dans une continuité historique. L'éditorial revient ainsi sur la Révolution de Novembre, considérant que l'unité et la solidarité avaient constitué des facteurs essentiels de la mobilisation populaire et de la victoire contre le colonialisme.

La revue estime que cette même cohésion conserve aujourd'hui une importance particulière dans un contexte régional et international marqué par des changements rapides et l'apparition de menaces de natures diverses.

LE LIEN ENTRE LE PEUPLE ET SON ARMÉE MIS EN AVANT

L'éditorial consacre également une place importante au rôle de l'Armée nationale populaire dans les opérations menées lors des récents incendies. El Djéich présente cette intervention comme une illustration du lien étroit entre l'institution militaire et le peuple. La revue cite, dans ce cadre, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, qui avait rappelé, à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, la disponibilité de l'institution militaire à contribuer à la gestion des épreuves auxquelles le pays est confronté. « Tout comme elle a été présente dans toutes les étapes décisives traversées par l'Algérie, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, reste déterminée à contribuer activement à surmonter les épreuves et les difficultés auxquelles notre pays est confronté », avait-il déclaré. L'éditorial souligne ainsi que l'intervention de l'ANP lors des incendies s'inscrit, selon lui, dans la continuité de ses missions au service du pays et de la population, au même titre que la mobilisation des différents services de l'Etat et des citoyens. Malgré les pertes et la douleur provoquées par les incendies, la revue considère que la réaction collective des Algériens a démontré la permanence d'un esprit de solidarité présenté comme l'un des fondements de la cohésion nationale. L'éditorial affirme que « l'Algérie, qui est restée debout, fière et altière tout au long de son Histoire glorieuse et héroïque, triomphera à coup sûr des multiples crises et différents défis », en mettant l'accent sur la solidarité et l'unité comme facteurs de résilience face aux difficultés. La revue conclut sur une note résolument tournée vers l'avenir, estimant qu'au-delà de la douleur provoquée par les incendies, les territoires touchés retrouveront progressivement leur verdure et leur sérénité. Une manière pour El Djéich de faire de cette épreuve non seulement un épisode douloureux, mais aussi une nouvelle démonstration de ce qu'elle présente comme la force durable de la cohésion du peuple algérien.

G. S.E